Lanvaudan

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Finances
Travaux
Aménagement Foncier
Informations Générales
Le Coin du Garde
Vie Locale
Vie Associative
Etat Civil
Tarifs Municipaux
Calendrier des Associations

Le Mot du Maire

C'est en juin 2001 qu'a été édité et distribué à l'ensemble de la population le premier bulletin d'informations municipales.

Depuis 19 ans et en moyenne 2 fois par an, il a été un excellent moyen de communication entre les élus et les Lanvaudanais(es).

La presse locale, « Ouest France » et « Le Télégramme », a également largement participé à cette information au travers des comptes rendus : des conseils municipaux, assemblées générales des associations, leurs manifestations sportives, culturelles, expositions, spectacles, concerts.

D'autres supports plus modernes prennent de plus en plus d'importance et sont incontournables. Il s'agit d'internet, des réseaux sociaux (Facebook, Twitter...). C'est pratique, efficace, instantané. Malheureusement ceux-ci se détournent parfois de leur fonction initiale et deviennent, sous couvert d'anonymat des outils dangereux, de désinformation, de chantage, de non respect de la vie privée. Localement on a eu quelques exemples regrettables, nécessitant un recadrage des auteurs de ces méthodes irrespectueuses et blâmables.

Dans un tout autre état d'esprit, la mairie utilise cet outil, car le numérique est déjà et sera le moyen de communication le plus utilisé entre les citoyens, les services et l'ensemble des administrations.

La commune vient de faire l'acquisition d'un panneau numérique d'information installé en plein centre bourg. Cet équipement est d'ores et déjà très apprécié, car tout le monde y trouve son compte : la mairie bien sûr pour les rendez-vous importants : conseils municipaux, enquêtes publiques, alertes météo.... Les associations peuvent y annoncer leurs rendez-vous, assemblées générales et manifestations. La population a ainsi une meilleure vision de l'animation et de vie locale au quotidien.

Pour moi, il s'agit du dernier bulletin d'information que je vous adresse et c'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion que je signe cet ultime mot du Maire.

A toutes et à tous, j'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis et je vous donne rendez-vous le vendredi 31 janvier à 19h00 au restaurant municipal, où au nom de la municipalité je vous adresserai nos meilleurs vœux pour 2020 et plus...

Serge GAGNEUX

Finances

L'année 2019 a été l'année de travaux importants avec la rénovation et l'agrandissement du Restaurant Municipal et la création d'une garderie au rez-de-chaussée. Tout cela en gardant les finances de la mairie saines, grâce à une gestion rigoureuse.

Les charges financières diminuent régulièrement correspondant à un désendettement depuis de nombreuses années. Les charges de personnel augmentent légèrement et correspondent à des services importants auprès de la population avec l'embauche de personnes vacataires. Les charges à caractère général ont subi une augmentation sensible liée à de nouvelles compétences prises par Lorient Agglomération.

Les recettes sont en légère hausse, impôts et taxes sans augmentation des taux (stables depuis 2002) mais liées à la revalorisation des bases. L'augmentation des emprunts en 2018 d'un montant de 80 000 € est liée à la rénovation et agrandissement du restaurant municipal et d'un prêt relais sur 2 ans de 200 000 €, dans l'attente du versement des importantes subventions accordées (Etat et Conseil Départemental). Compte tenu du faible taux d'intérêts, le remboursement de ceux-ci est malgré tout en diminution et maintient l'endettement de la commune à un très bas niveau, en dessous de celui des communes de même importance..

Travaux

Cette année encore d'importants travaux ont été réalisés sur la commune pour un montant total de 400 000€.

Au-delà de l'agrandissement et restauration du restaurant municipal (576 000 € HT sur deux exercices), ce sont l'école, le cimetière, le terrain de foot, le réseau routier, les trottoirs qui ont été les principaux bénéficiaires de l'investissement.

A l'école, l'agrandissement du préau, la rénovation des sanitaires : pose de porte et vitrage apporte des éléments de confort et de sécurité très appréciables.

Au cimetière, un nouveau traitement au sol avec pose de gravillons dans des alvéoles, permet de ne plus utiliser de produits phytosanitaires conformément aux engagements pris par la commune pour l'obtention du label zéro phyto.

Panneau d'Affichage Numérique

Depuis plusieurs années, était envisagé l'installation d'un panneau d'affichage numérique.

C'est chose faite depuis fin septembre et il faut reconnaitre qu'après quelques semaines de prise en main, ce nouvel outil est très apprécié de tous : associations, population, élus qui sont en permanence informés de l'actualité locale.

Cet investissement de 10 000€ à bénéficié d'un subventionnement de 50% dans le cadre du Fond d'Intervention Communautaire (FIC) instauré par Lorient agglomération.

Terrain de foot

L'aménagement du stade de football "André Jaouen" et des vestiaires remonte aux années 1980.

Les équipements, les vestiaires douches, tout le système de chauffage et de production d'eau chaude étaient hors service.

Dans le cadre de la transition énergétique, nous avons réalisé une isolation totale du bâtiment afin de réduire les factures d'énergie.

Il s'agit donc d'une véritable réhabilitation de l'ensemble du bâtiment à vocation exclusivement sportive.

Pour le chauffage et la production d'eau chaude, nous avons installé une pompe à chaleur air-eau. Le montant total des travaux s'élève à 34 600 € HT, dont 22 500 € pour le chauffage et l'eau chaude et 12 100 € pour l'isolation.

L'ensemble de ces travaux est subventionné à hauteur de 30% par le département du Morbihan et 20% par la ligue régionale de football.

Aménagement Foncier

L'avant projet de l'aménagement foncier a été soumis à consultation du 26 novembre au 14 décembre 2019.

De nombreux lanvaudanais sont venus consulter ce dossier pour mieux comprendre les enjeux, et rectifier quelques erreurs si nécessaire.

La présence quotidienne du géomètre et de la présidente de la commission communale sur 3 journées, a permis de répondre à bon nombre d'interrogations.

A ce jour, quelques problèmes restent en suspens mais seront solutionnés courant janvier. A ce stade, et avant le projet définitif, il est essentiel de rappeler les enjeux et quelques exemples d'applications de cette démarche entreprise depuis de nombreuses années.

Trois objectifs prioritaires sont définis :

- Améliorer les conditions d'exploitation des propriétés agricoles et forestières.
- Assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux.
- Contribuer à l'aménagement du territoire, sachant que Lanvaudan n'a jamais été remembré et que le cadastre comporte de nombreuses erreurs.

Exemples d'applications :

1 - ***En agriculture*** : amélioration de la sécurité aux abords des exploitations, itinéraires spécifiques au cheptel ou engins agricoles.

Restauration ou déplacement des sièges d'exploitation.

2 - ***Aménagement*** du territoire : amélioration des accès, des voies de circulation, désenclavement de l'habitat dans les hameaux, création d'itinéraires piétonniers.

3 - ***Amélioration*** du cadre de vie et développement du tourisme : amélioration, création ou pérennisation d'itinéraires de randonnées.

Préservation d'éléments du patrimoine, mise en valeur de sites, acquisition d'espaces naturels sensibles.

4 - ***Préservation*** de l'environnement et des paysages : renforcement de la protection de l'environnement (haies, talus, cours d'eau).

Boisement et aménagement de site d'accueil du public.

Crêperie de Sébrevet

La crêperie de Sebrevet est bien connue des Lanvaudanais, mais sa réputation va bien au-delà du territoire communal.

La réalisation d'une fresque sur les murs ne passe pas inaperçue et c'est un clin d'œil supplémentaire à la clientèle qui apprécie autant la qualité de l'accueil que des repas servis.

Bravo à cette initiative qui apporte de belles couleurs rafraichissantes à ce lieu et qui ne laisse ni insensible, ni indifférent.

A.D.M.R.

A.D.M.R. de Plouay du Scorff au Blavet (Aide à Domicile en Milieu Rural)

L'association, depuis le 1er avril 2019, s'occupe du service d'aides à domicile.

Vous pouvez les contacter au 02 97 33 03 01, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, ou par e-mail : plouay@admr56.com.

Pour les demandes d'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie), s'adresser au C.C.A.S. de Lanvaudan :

mairie de Lanvaudan au 02 97 33 33 08.

Transports CTRL

Deux lignes de bus déservent Hennebont et Inzinzac depuis Lanvaudan.

Elles doivent être réservées **la veille du déplacement** au 02 97 37 85 86 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Ligne 137 Uniquement le Jeudi

9h00 - Lanvaudan (centre) - Hennebont
11h45 - Hennebont (marché) - Lanvaudan

Ligne 138 - Mercredi et Samedi

13h45 - Lanvaudan (centre)-Inzinzac
19h06 - Inzinzac (mairie)- Lanvaudan

Le Coin du Garde

Attention : Si vous voyez un lièvre qui vous parait bizarre ou si vous le trouvez mort « N'Y TOUCHEZ PAS » il y a un très gros risque que le lièvre soit malade. (maladie très contagieuse et transmissible à l'humain)

Prévenir le garde-chasse Jean-Michel Dupuy au : 07.85.28.03.68

Si vous avez piégé les frelons asiatiques, merci de me remonter le nombre capturé :

jean-michel.dupuy9@wanadoo.fr

Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants de Lanvaudan est entré dans sa deuxième année de mandat avec plusieurs projets en tête. Les jeunes élus ont l'intention de continuer ce qui a été mis en place précédemment, à savoir le concours annuel de jardinières fleuries et l'opération de récupération de piles et ampoules usagées.

Après avoir fabriqué un box à ballons pour tous au printemps dernier, ils veillent à ce que celui-ci soit toujours alimenté en ballons. Au cours de leurs réunions mensuelles, Ils ont décidé de planter un arbre de la solidarité, symbole de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Enfin, ils étudient la possibilité de créer un petit skate park. Les idées ne manquent pas...

Après utilisation des ballons, ne pas oublier de les remettre dans le box... Ainsi d'autres enfants pourront profiter de cette belle initiative.

Au printemps dernier, un box à ballons a été installé au City Stade

En février dernier, Monsieur BAROUIN, président de l'Association des Maires de France lançait un appel. Devant la recrudescence des paroles et des actes racistes et antisémites, chaque commune était invitée à planter un arbre, en signe d'engagement contre ces fléaux. Les élus du Conseil Municipal des Enfants ont choisi de planter un érable symbole de LIBERTE en présence de monsieur le Maire. Celui-ci a, dans son discours rappelé quelques articles de la Déclaration des Droits de l'Homme et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, notamment celui évoquant « l'égalité sans discrimination (...) quelles que soient ses origines ou celles de ses parents ».

Le plaisir était réel et partagé d'avoir planté un érable, symbole de liberté

Inauguration du Restaurant Municipal

C'est le 5 octobre que nous avons inauguré la rénovation et l'agrandissement du Restaurant Municipal.

C'est en présence de M. Le Sous-préfet de Lorient, du sénateur Jacques Le Nay, du député Jean-Michel Jacques (représenté), du Conseiller Départemental Jean Rémy Kervarrec, des élus voisins, des Lanvaudanais et Lanvaudanaises, personnel communal et élus qu'a eu lieu la cérémonie.

Après quelques mots de bienvenue, la visite a permis de découvrir un équipement global de qualité : la cuisine, l'espace restauration, la garderie, ainsi que les matériels et matériaux favorisant les économies d'énergie et le développement durable. Cette opération d'un montant total de près de 576 000 € HT a été subventionnée à hauteur de 75% ! Cette performance budgétaire a été saluée par Monsieur Le Sous-préfet qui a insisté sur le rôle de l'Etat pour soutenir les projets présentés par les communes rurales.

Accueuil des invités par le Maire

M. Le sous-préfet a invité les enfants à couper le ruban

CCAS - Portage des repas et repas de fin d'année

Portage des repas

15 personnes bénéficient du portage de repas. A la demande des bénéficiaires, depuis le 2 septembre, les repas sont livrés 6 jours sur 7.

Les repas du mercredi sont distribués le mardi, et ceux du samedi le vendredi.

Le portage des repas est assuré toute l'année sauf pendant les vacances scolaires (toussaint, Noël, février et printemps) et au mois d'août.

Les repas sont préparés par Stéphane et livrés par Marceline & Nadine.

Le coût du repas, portage compris, est de 6,00 € depuis le 1er janvier 2020.

Repas de fin d'année

Comme chaque année, le repas du C.C.A.S. a réuni les personnes de plus de 68 ans de la commune.

C'est l'occasion d'accueillir de nouveaux «soixante-huitards», mais aussi d'honorer nos doyens. L'ambiance festive et la qualité du repas servi ont fait l'unanimité : «c'était parfait !»

Comité des fêtes

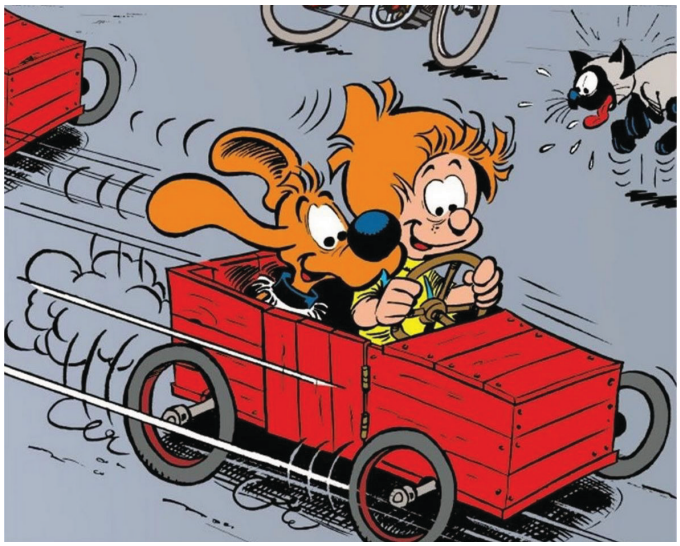

Dans le but de divertir et d'amuser petits et grands, le Comité des fêtes de Lanvaudan a décidé d'organiser pour les prochaines fêtes de printemps, une course de caisses à savon.

C'est l'occasion pour les bricoleurs en herbe, aidés de leurs parents et/ou grands-parents, et aux autres passionnés, de nous démontrer leurs talents afin d'être les plus rapides à rejoindre la ligne d'arrivée.

Trois catégories seront proposées : juniors, adultes solo et duo, le tout dans une ambiance de franche rigolade et de bonne humeur.

Alors, plus une minute à perdre !!!! Il est temps pour vous tous de sortir les tournevis et autres clefs à molettes pour être fin prêts le dimanche 28 avril 2020.

Je reste à votre disposition au 06.27.36.11.24 pour toutes questions relatives au règlement.

Dans l'attente de nous amuser ensemble.

Le président Xavier LALLEMAND

Comité des fêtes de la Gare

Début juillet, le bâtiment de la Gare a bénéficié d'un raccordement électrique afin d'alimenter les équipements lors de leur fête annuelle au mois d'Août : éclairage, friteuse, sonorisation.

Ce branchement est conforme à la documentation technique de référence publiée par Enedis apportant ainsi des éléments de sécurité et de confort lors de son utilisation.

Le Comité de la Gare présidé par Monsieur LE GUIGNER Jean-Paul a décidé de participer à hauteur de 50% de l'investissement global soit 700 euros.

Photo : Lors de la remise du chèque en mairie le 10 décembre 2019.

Présents : Serge GAGNEUX, Maire ; Gérard LE BRONNEC, Trésorier ; Jean-Paul LE GUIGNER, Président, Jean-Pierre BEGHIN.

Centre de Loisirs été 2019

Au mois de juillet le centre de loisirs a ouvert ses portes, sur le site du Presbytère, pendant 4 semaines.

Aurore Huchet, avec son équipe de 4 animateurs (Florence Le Pennec, Yohan Groizeau, Envel Chuiton-Malrieu et Lou Lancelot) a proposé un programme varié avec un thème par semaine : Moyen Age, Sous l'Océan, Légendes et Merveilles et Tous en vert.

Les enfants ont pu également profiter d'une sortie par semaine : Château de Suscinio, Aquarium Océanopolis à Brest, spectacle aux haras d'Hennebont , piscine et grand jeu dans le parc de Kerbihan à Hennebont.

Les repas, préparés par Stéphane et Marceline, ont été pris au restaurant municipal.

Le centre de loisirs sera ouvert en juillet 2020 du 6 juillet au 31 juillet.

Pour les vacances de printemps, un sondage sera fait auprès des familles courant janvier .

Photo d'archives

Espace Jeunes

L'été 2019 a été riche en activités pour les jeunes lanvaudanais. Pour les collégiens qui ont terminé les cours avant les primaires, l'espace jeunes a ouvert ses portes dès le 1er juillet en proposant des activités à partir de 10h30. Plutôt rassemblés autour de jeux de société ou d'activités tranquilles le matin, les ados étaient invités à participer de façon plus sportive l'après-midi (jeu de piste, dodge ball, thèque...). Ayant toujours la possibilité de donner leur avis, ils ont ainsi pu s'accommoder avec la météo et le nombre de jeunes pour décider de certaines animations. Quelques sorties et un bivouac à Hennebont ont complété le programme suivi par une dizaine de jeunes au total.

En attendant le prochain épisode estival, Philippe, l'animateur jeunesse, accueille les ados et pré-ados à partir du CM2 tous les mercredis de 16h00 à 18h30 et un vendredi soir sur deux. Que ce soit pour toute la séance ou pour quelques minutes, le local est ouvert à chaque jeune lanvaudanais qui désire jouer au ping-pong, au baby foot, faire une partie de cartes, un jeu de société, faire du sport ou s'installer confortablement dans un fauteuil pour discuter avec ses amis.

Contact :
Philippe PRINGAULT
Responsable Enfance jeunesse
animationlanvaudan@yahoo.fr
06 80 44 55 07

Ecole les Chaumières

Après une fermeture de classe à la rentrée 2018, c'est avec l'ouverture d'une demi-classe maternelle bilingue breton que l'école a fait sa rentrée le 2 septembre.

59 élèves ont découvert de nouveaux équipements installés pendant les vacances d'été :

- Dans la cour du haut les sanitaires ont été fermés assurant un meilleur confort pour les petits et les grands.
- Dans la classe de CP/CE1 : installation d'un Vidéo Projecteur Intéractif (VPI) et d'un ordinateur portable.
- Nouvel équipement sportif : panneau de basket et but de handball installés dans la cour du haut (équipement co-financé par l'Amicale Laïque et la Mairie).

La répartition des élèves par classe est :

Maternelle : monolingue : 11 élèves avec Mme Duncan (directrice) , Mme Prado

Bilingue : 12 élèves avec Mme Kleinbauer

ATSEM : Florence Le Pennec

Classe CP/CE1 : 15 élèves avec Mme Dolo-Touzé

Classe CE2/CM1/CM2 : 21 élèves avec Mme Doré

2 AVS (assistantes de Vie Scolaire) sont à temps plein sur l'école

Les projets de l'année sont financés par la mairie, l'amicale laïque et le réseau des écoles rurales:

Maternelles : P'tit bal breton, école et cinéma, les petits reporters

CP/CE1 : cross, défi lecture, p'tit tour à vélo, patinoire, projet de sensibilisation à la protection du littoral, piscine.

CE2/CM1/CM2 : cross, scolarugby, pétanque, voile, concert au Trio, piscine

Pour toutes les classes, sensibilisation musicale financée par la mairie et en partenariat avec l'école de musique de Languidic, avec une représentation finale lors de la Kermesse au mois de juin.

Cantine Scolaire

Nouveauté à la cantine : depuis le 1er novembre, conformément à la loi, un repas végétarien est servi une fois par semaine, le vendredi

Ce repas, apprécié des enfants, permet de découvrir de nouvelles saveurs et habitudes alimentaires.

Etat Civil - Second Semestre 2019

Naissances

07/07/2019	Clara Nadine Christine LE MOUILLOUR RIEUX	25, rue Sainte-Anne
24/07/2019	Nola LE NEZET KERGUERIS	Le Liorzo
07/08/2019	Alexane Sarah Régine RIVIÈRE	15, route Saint Roch
10/10/2019	Célia Martine Cécile CERF	1, route de la Gare
25/12/2019	Rose LE MEUR	12, résidence Ty Losquet

Mariage

06/07/2019	Pierre-Emmanuel BEGHIN et Salomé LE LAY	2 Quartier Parc Rouel
07/09/2019	Romain CERF et Marie RANAIVOSON	5, chemin de Kergroix

Décès

01/09/2019	Louis ELEDUT	Keryhuel
09/09/2019	Lucien SALIÉ	Kerollin
16/09/2019	Marie Thérèse LE TRUDET née LE ROUX	Kerantourner

Médiathèque

L'équipe des bénévoles vous accueille :

Mercredi de 10h30 à 12h00
Vendredi de 16h30 à 17h30
Samedi de 10h30 à 12h00

Venez découvrir les nouveaux livres qui ont été achetés !

Les projets pour 2020 :

- La médiathèque s'associe à l'école « Les Chaumières » pour une soirée contes en février 2020.
- Pendant les vacances de février une animation jeux en bois sera ouverte à tous, enfants et parents . Les dates seront communiquées sur le tableau lumineux près de la mairie et dans la presse.
- Une fois par mois, , les bénévoles proposent un échange sur vos lectures, un après-midi autour d'un café ou d'un thé .

Venez partager vos coups de cœur !

Contact : Séverine - Mairie 02 97 33 33 08

Inscription sur les Listes Electorales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

« https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE »

Recensement Citoyen Obligatoire (jeune de 16 ans)

Principe :

Tout jeune Français de 16 ans (fille ou garçon) doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.

Justificatifs à produire :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille des parents
- Justificatif de domicile des parents

Délivrance de l'attestation de recensement :

Une fois recensé, une attestation est remise au jeune. Ce document lui permettra de s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat,...). En cas de perte, seul le CSN (Centre de Service National) peut délivrer un duplicata. La remise de l'attestation est accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.

Les jeunes peuvent également créer un compte sur www.majdc.fr. Ils y trouveront aussi toute information utile concernant le recensement citoyen obligatoire.

Mairie

1, place de la Mairie
56240 Lanvaudan
Téléphone : 02 97 33 33 08
e-mail : mairie.lanvaudan@wanadoo.fr
Site web : www.lanvaudan.fr

Lundi : fermé
Mardi : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Mercredi & Jeudi : 8h30 à 12h00 - fermé l'après midi
Vendredi : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi : 8h30 à 12h00